

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 12 (1904)  
**Heft:** 2

**Vereinsnachrichten:** Société Vaudoise d'Historie et d'Archéologie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

### ÉTAT DES MEMBRES

Ensuite d'une décision du Comité, tous les membres inscrits depuis la séance constitutive jusqu'à la première séance ordinaire de la Société, ont été considérés comme membres fondateurs. Après cette première séance, qui a eu lieu le 10 juin 1903, une liste de 443 membres fondateurs a été imprimée et envoyée à chacun.

A la première réunion générale de la Société, qui a eu lieu à Orbe le 21 août 1903, douze nouveaux membres ont été reçus, ce sont :

- MM. Eugène de Budé, historien, à Genève ;
- Fernand Blanc, préparateur, à Chillon ;
- M<sup>me</sup> U. Cart, au château de Chardonnay ;
- MM. Juste Dériaz, syndic de Baulmes ;
- Charles Dapples, professeur, château de Béthusy, Lausanne ;
- François Grin, pasteur, à Suchy ;
- Alfred Lombard, étudiant en théologie, Genève ;
- Benjamin Leyvraz, instituteur, à Suchy ;
- Alphonse Meyer, fabricant, à Moudon ;
- Charles Neyroud, prof. à l'Institut polytechnique, à Varsovie ;
- Eugène Ruffy, antiquaire, à Lausanne ;
- Auguste Schmid, peintre, à Veytaux.

A la séance du 11 novembre 1903, à Lausanne, douze nouveaux membres ont été reçus, ce sont :

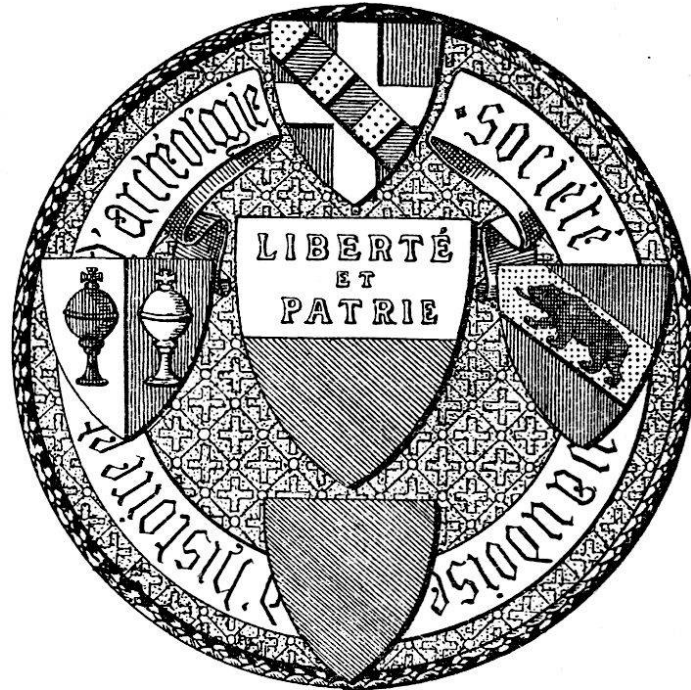
- MM. Charles Bègue, abbé professeur, à Fribourg ;
- M<sup>lle</sup> Hélène de Cérenville, à Sépey par Bressonnaz ;
- MM. C.-L. Favéy, professeur, à Lausanne ;
- Gaston de Lessert, au château de Vincy ;
- Camille Martin, architecte, à Genève ;
- Georges Michot, instituteur, à Orbe ;
- Fernand du Martheray, ministre suisse à Washington ;
- Paul Schatzmann, architecte, à Genève ;
- Edwin Simon bey, à Alexandrie ;
- Adrien Taverney, professeur, à Lausanne ;
- Ernest Zbinden, docteur-médecin, à Orbe ;
- Charles Zimmer, docteur-médecin, à Aubonne.

A la séance du 16 décembre 1903, à la cathédrale de Lausanne, trois nouveaux membres ont été reçus, ce sont :

MM. Victor Bergier, conseiller communal, à Lausanne ;

John Gross, architecte, à Lausanne ;

Emile de Weiss, greffier du Tribunal fédéral, Lausanne.



Nous donnons ici le sceau que la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie vient d'adopter. Il a été composé par notre excellent héraldiste M. Théodore Cornaz, et dessiné par M. F.-J. Junod, graveur.

Ce sceau porte cinq armoiries qui résument le développement historique de notre canton : la première est celle de l'ancien évêché de Lausanne : *parti d'argent et de gueules à deux ciboires de l'un à l'autre*. Le pays de Vaud faisait partie, presque en entier, de cet évêché dont le siège fut transporté d'Avenches à Lausanne au VI<sup>me</sup> siècle. Le roi Rodolphe III de Bourgogne éleva l'évêque de Lausanne à la dignité de comte de Vaud. Le territoire compris entre la Venoge et la Veveyse, ainsi que les villes et terres d'Avenches, Villarzel, Lucens et Curtilles formèrent, jusqu'à la Réforme, les biens temporels de l'évêque.

La domination de la maison de Savoie est représentée par la seconde armoirie qui est celle de la baronnie de Vaud : *de gueules à la croix d'argent*, qui est de Savoie, à la bande componée d'or et d'azur de six pièces brochant sur le tout. Le pays de Vaud fit partie du comté, puis duché de Savoie depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle (1536). La troisième armoirie est celle de Berne : *de gueules à la bande d'or chargée d'un ours passant de sable*. Le pays de Vaud,

conquis par cette République en 1536, en fit partie jusqu'en 1798, année de la Révolution, de la proclamation de l'indépendance du Pays de Vaud et de la constitution de la République Lémanique. Celle-ci arbora la couleur verte que nous voyons sur la quatrième armoirie : *de sinople plein*. Ces quatre armoiries sont posées sur un philactère portant en lettres gothiques la légende : *Société vaudoise d'histoire et d'archéologie*. Enfin, la dernière période de notre histoire, de 1803 à nos jours, représentée par l'écu vaudois posé au centre du sceau et portant sa devise LIBERTE ET PATRIE, le tout se détache sur un fond losangé, chargé de petites croix fédérales.

---

## MONUMENTS HISTORIQUES

### CLASSEMENT

Par arrêté du 21 décembre 1903, le Conseil d'Etat a classé au nombre des monuments historiques du canton de Vaud, les immeubles et objets mobiliers suivants :

#### 1° PROPRIÉTÉS DE L'ÉTAT

*Aubonne* : Bloc erratique en « Plan Dessous ».

*Pont du Boiron* : Milliaire romain.

*Lucens* : Porte de la première enceinte du Château, attenante à l'église.

#### 2° PROPRIÉTÉS DES COMMUNES

*Arzier-le-Muids* : Ruines de la chartreuse d'Oujon.

*Bavois* : Eglise en totalité ; 2 coupes datées de 1672 ; 2 channes datées de 1725.

*Belmont s. Yverdon* : Cloche de l'école du Villaret, datée de 1622.

*Bottens* : Croix en fer forgé du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la propriété de M. Longchamp ; à l'église : Claire-voie entre le chœur et la nef ; 3 statuettes en bois des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, tableau du XVII<sup>e</sup> siècle.

*Brettonnières* : 2 coupes de communion des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ; plat en étain du XVII<sup>e</sup> siècle.

*Carouge* : église en totalité ; cloche datée de 1724.

*Château-d'Œx* : à l'ancienne maison de ville : un linteau de fenêtre aux armes de Château-d'Œx, portant la date de 1742.

*Huémorz* : à l'église : cloche du XV<sup>e</sup> siècle, cloche datée de 1601.

*Jongny* : à l'école : cloche datée de 1504.